

La santé et la motivation sont assurées.

Swiss Life MasterCare Plan



Santé et motivation assurées

Une entreprise qui fonctionne bien engendre-t-elle des collaborateurs motivés ? Ou est-ce l'inverse ? C'est comme l'histoire de la poule ou de l'œuf : il n'y a pas de réponse à cette question. Cependant, une enquête approfondie révèle qu'avec un personnel motivé, une entreprise performe sensiblement mieux.

En tant qu'employeur, vous avez donc tout intérêt à offrir à vos collaborateurs une ambiance de travail stimulante, des salaires honnêtes et une solide assurance de groupe. Et il est préférable de combiner cette dernière avec *Swiss Life MasterCare Plan*.

Avec Swiss Life MasterCare Plan, vos collaborateurs et les membres de leur famille ont accès aux meilleurs soins médicaux. De plus, ils sont protégés contre les prestations élevées des médecins et les lourdes factures des hôpitaux. C'est un investissement précieux au profit de vos collaborateurs ... et donc pour votre entreprise.

Il est particulièrement rassurant d'avoir accès aux meilleurs soins médicaux sans devoir se préoccuper des frais. **Swiss Life MasterCare Plan** est une assurance soins de santé très complète, qui offre plus de confort, de meilleurs services et donc plus de tranquillité d'esprit que les assurances classiques. Elle comprend également un système de tiers payant ainsi qu'une assurance rapatriement et assistance.

La base : une couverture très complète

Indépendamment des remboursements de la mutuelle, **Swiss Life MasterCare Plan** couvre les frais de toute hospitalisation suite à un accident, une maladie, une grossesse ou un accouchement. Les accouchements à domicile et les traitements en hôpital de jour sont également remboursés. Concrètement, cela veut dire que les frais de séjour, de diagnostic et de traitement, les honoraires, les prothèses et les appareils orthopédiques ne sont plus à charge de vos collaborateurs.

Swiss Life MasterCare Plan couvre également leurs frais de séjour auprès d'un enfant ou du conjoint hospitalisé. Il rembourse même les traitements paramédicaux et médicaux alternatifs.

Une protection supplémentaire : les soins pré et post-hospitaliers

Avant une hospitalisation, certains soins préalables peuvent s'avérer nécessaires. De même, après une hospitalisation, le patient a souvent besoin d'un suivi. **Swiss Life MasterCare Plan** couvre le coût de tous les soins médicaux depuis les deux mois qui précèdent l'hospitalisation ou l'accouchement à domicile jusqu'aux six mois suivants. Il garantit en outre le remboursement de tous les frais de kinésithérapie consécutifs à un traumatisme ou une intervention orthopédique, jusqu'à douze mois après l'hospitalisation.

Une couverture exceptionnelle en cas de maladie grave

Pour 27 maladies très graves, l'assurance **Swiss Life MasterCare Plan** ne rembourse pas uniquement les soins ambulatoires et les médicaments. Des dédommagements sont également prévus pour les prothèses et les appareils orthopédiques. La location de matériel médical et les coûts des traitements conventionnels et alternatifs sont, eux aussi, couverts dans une solide mesure.

L'esprit tranquille jusqu'au bout

Enfin, **Swiss Life MasterCare Plan** prévoit également une couverture importante en cas de soins palliatifs. Quel que soit l'endroit où ils sont prodigués : à l'hôpital, dans un centre de soins spécialisé et reconnu ou tout simplement à domicile.

Sans souci

Personne ne peut prévoir une maladie ou un accident. C'est pourquoi de tels pépins engendrent parfois des problèmes administratifs et financiers. **Swiss Life MasterCare Plan** garantit la sérénité de vos collaborateurs en leur offrant l'AssurCard. Autrement dit, une carte à puce qui simplifie les formalités administratives et financières d'une hospitalisation en Belgique. Vos collaborateurs ne paient plus d'acompte. Swiss Life prend directement la facture à sa charge.

Assistance à l'étranger et rapatriement

Que se passe-t-il si vos collaborateurs tombent malades ou sont victimes d'un accident à l'étranger ? **Swiss Life MasterCare Plan** couvre-t-il les frais qui en découlent ? Oui, bien entendu. L'assurance leur garantit non seulement les meilleurs soins sur place mais aussi des formalités administratives et financières extrêmement simples lors d'une éventuelle hospitalisation. Le retour à domicile est également inclus : gratuitement et dans des conditions optimales. En effet, l'assistance et le rapatriement sont assurés par Mondial Assistance, partenaire de Swiss Life, véritable référence en la matière. Tout le monde peut appeler leur ligne d'information, de jour comme de nuit : + 32 (0)2 238 85 55.

Swiss Life, l'assureur pension par excellence

Swiss Life est un groupe international d'origine suisse, spécialisé dans les solutions de pension sur mesure pour les particuliers, les indépendants et les entreprises. Nos conseillers composent avec vous un plan de pension optimal pour tous les collaborateurs de votre entreprise. Ils tiennent parfaitement compte de vos souhaits spécifiques et de votre situation fiscale. Et, une fois le contrat signé, ils continuent à vous aider et à vous conseiller. Ils vous garantissent ainsi un plan de prévoyance parfaitement adapté à votre entreprise et à vos collaborateurs.

Swiss Life. Prêts pour l'avenir.

Succursale pour la Belgique

Avenue Fonsny, 38 · B-1060 Bruxelles

Tél. + 32 (0)2 238 88 11 · Fax + 32 (0)2 238 88 99

www.swisslife.be